



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 23 septembre 2025

Note de conjoncture sur les finances locales

La Banque Postale publie ce jour sa « Note de conjoncture sur les finances locales » qui anticipe les comptes des collectivités locales françaises en 2025 dans leur ensemble et par niveau. Cette publication traditionnelle poursuit son examen des budgets locaux par politiques publiques et s'enrichit d'une première analyse des annexes vertes.

2025 : minute de silence ou heure de vérité ?

Dans un contexte de fin de mandat municipal, de tensions sur les finances publiques, de rigidité des dépenses courantes et de changement de paradigme dans l'utilisation du levier fiscal, on pouvait craindre une dégradation prononcée des finances locales en 2025.

Le moment d'une minute de silence devant l'effacement progressif des conditions financières de la libre administration n'est cependant pas encore venu. La croissance retrouvée des droits de mutation redonne des couleurs aux indicateurs départementaux ; le ralentissement des prix contribue à atténuer la pression sur l'autofinancement du bloc communal ; et si l'équilibre économique des régions, notamment pour financer le développement ferroviaire, reste en question, au moins celle-ci a-t-elle été clairement mise sur la table.

L'effet de ciseaux observé depuis 2022 se confirmerait mais avec un resserrement certain du fait de dépenses de fonctionnement en net ralentissement (+ 2,5 % après + 3,7 %) et de recettes peu dynamiques (+ 2,2 % après + 2,6 %).

Les charges à caractère général qui avaient fortement accompagné la hausse des dépenses en 2024 contribueraient au contraire en 2025 à leur décélération avec une croissance limitée. Les collectivités locales ne seraient quasiment plus impactées par la crise inflationniste, dont les effets avaient perduré jusqu'en 2024. Les frais de personnel évolueraient cependant de façon significative, en grande partie du fait de la hausse des cotisations à la caisse de retraite.

En parallèle les recettes fiscales bénéficieraient du rebond notable des DMTO, mais à l'inverse devraient composer avec un gel de la TVA, une revalorisation des bases limitée à 1,7 % et une utilisation du levier fiscal atone en période pré-électorale. À cela s'ajoute le prélèvement du DILICO pour 1 milliard d'euros et dont les effets ne sont individuellement pas neutres.

Le différentiel de croissance entre les dépenses et les recettes courantes se réduisant, l'impact sur l'épargne brute des collectivités locales dans leur ensemble serait donc limité : elle devrait légèrement croître, de 0,9 %. Par niveau, compte tenu des différences de structure fiscale, les rythmes seraient différenciés : les départements, à la faveur de la croissance des DMTO, bénéficieraient d'une épargne en hausse de 14,4 %, mais d'un niveau toujours inférieur à celui de 2023 ; les régions au contraire verraient leur épargne se replier

de 7,5 % sous l'effet d'une fiscalité particulièrement atone. Enfin, l'épargne du bloc communal se stabiliserait à 30 milliards d'euros, niveau proche des deux dernières années.

Malgré cet autofinancement peu dynamique, les dépenses d'investissement hors dette dépasseraient en 2025 les 80 milliards d'euros, avec une croissance de + 1,2 %, qui masque là encore des disparités entre niveaux. **Le bloc communal** conformément au cycle électoral poursuivrait la hausse de ses investissements pour les achever avant le démarrage d'un nouveau mandat. Toutefois, l'évolution de + 4,9 % serait un peu plus contenue que celles observées depuis 2021 dont le rythme moyen annuel est de 8,2 %. **Les départements et les régions** afficheraient quant à eux des investissements en baisse, de respectivement - 6,9 % et - 8,5 %, du fait de la contrainte qui s'est récemment accrue sur leurs finances et d'une prudence marquée lors de l'élaboration des budgets primitifs.

Compte tenu d'un niveau élevé d'investissement et d'une épargne qui évolue peu, le besoin de financement se rapprocherait de celui de 2024, soit 0,3 point de PIB (10 milliards d'euros). Ce niveau, bien qu'élevé, n'est pas historique : en 2013, année préélectorale également, un montant comparable avait pu être observé (0,4 point de PIB). Il serait financé notamment par **un recours à l'endettement** de l'ordre de 8,5 milliards d'euros, entraînant une progression de 4,0 % de l'encours de dette qui atteindrait 221,2 milliards d'euros mais resterait quasiment stable en points de PIB (à 7,4 %) ; et par **un prélèvement sur la trésorerie** qui se situerait à 1,9 milliard d'euros et serait surtout porté par le bloc communal, les départements et les régions ayant atteint ces dernières années le seuil nécessaire à leur gestion courante. La trésorerie en fin d'année 2025 s'élèverait ainsi à 57,8 milliards d'euros.

Mais cette situation, globalement moins défavorable qu'on ne pouvait le craindre, ne doit pas cacher la mise en évidence progressive des chantiers à mener désormais : refonte de la fiscalité et de la péréquation, financement de la transition écologique, rétablissement des comptes publics, réexamen des politiques locales... Ceci dans un dialogue sincère et objectif entre l'État et les collectivités territoriales, pour affronter collectivement l'heure de vérité des finances locales.

La note de conjoncture est disponible en intégralité [via ce lien](#).

A propos de La Banque Postale

La Banque Postale forme, avec ses filiales dont CNP Assurances, un grand groupe international de bancassurance, 12^{ème} de la zone euro par la taille du bilan. Son modèle d'affaires diversifié lui permet d'accompagner en France 18 millions de clients particuliers, entreprises, institutionnels et acteurs du secteur public local. Filiale du groupe La Poste, La Banque Postale est une banque de proximité, présente sur tout le territoire avec plus de 17 000 points de contact dont près de 7 000 bureaux de poste. Avec son plan stratégique « La Banque Postale 2030 », elle se fixe l'ambition de devenir la banque préférée des Français et le leader de la finance à impact, avec une gamme complète et omnicanale de services de bancassurance, articulée autour de ses deux marques : La Banque Postale, sa banque au quotidien et Louvre Banque Privée, sa banque patrimoniale. La Banque Postale accélère sa stratégie de diversification et développe ses métiers d'expertise, notamment dans la gestion d'actifs, l'assurance, le crédit à la consommation et la banque des entreprises et du développement local. Forte de son identité citoyenne, La Banque Postale œuvre pour une transition juste en intégrant au cœur de sa gouvernance des objectifs en matière d'impact environnemental et social. Entreprise à mission depuis mars 2022, La Banque Postale ambitionne d'atteindre zéro émission nette dès 2040. Elle figure aux 1ers rangs des agences de notation extra-financière.

Contacts presse :

Stéphanie NOEL / 06 38 27 32 91 / stephanie.noel@laposte.fr

France PLASSE / 06 08 47 75 41 / france.plasse@laposte.fr